

Communication de la Commission des Compétitions Jeunes

Brassage U15 et U18

La Commission des Compétitions Jeunes tient à apporter quelques précisions concernant la fin des brassages U15 et U18.

Certaines rencontres de la 7^{ème} journée du Samedi 19 Février 2022 n'ayant pu se dérouler, celles-ci ont été reprogrammées à la date du Samedi 5 Mars 2022. SI ces rencontres ne peuvent se dérouler, elles ne pourront pas être reprogrammées.

La 8^{ème} et dernière journée se déroulera le samedi 26 Février.

Si des rencontres ne peuvent se dérouler, celles-ci seront reportées au Samedi 5 Mars sous réserve que les 2 équipes n'aient pas leur rencontre de la 7^{ème} journée programmée à cette date.

Si tel est le cas, la rencontre de la 8^{ème} journée ne pourra pas se jouer.

La phase de brassage ne pouvant dépasser la date du samedi 5 Mars 2022, les rencontres non jouées ne pourront pas se dérouler à une autre date.

De ce fait, le classement final sera établi selon un coefficient ainsi calculé

Nombre de points divisé par le nombre de matchs joués.

En cas d'égalité, les équipes seront classées dans l'ordre des critères suivants :

1. Goal Average particulier sous réserve que toutes les équipes ex-quo se soient rencontrées
2. Coefficient Goal Average général divisé par le nombre de matchs joués
3. Coefficient Buts marqués divisé par le nombre de matchs joués